

# CAHIER D'INFORMATION

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE MINI BASKETBALL 2024-2025



## DATES

- Samedi 15 février 2025
- Dimanche 16 février 2025

## ENDROIT

### École secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry

5150, boulevard Robert  
Saint-Léonard (Québec)  
H1R 1P9

## TRANSPORT EN COMMUN

Métro Viau et autobus n° 136

Métro Crémazie et autobus n° 192

Métro Cadillac et autobus n° 32

## STATIONNEMENT

Le stationnement de l'école est accessible via le boulevard Robert.

## ACCÈS AUX GYMNASES

Pour les matchs se déroulant à l'école, tous les athlètes, les entraîneurs et les spectateurs doivent emprunter la porte n°37, située sur le boulevard Robert.

## SPECTATEURS

Les spectateurs sont invités à assister aux parties, toutefois nous demandons qu'ils respectent la propreté des lieux, les autres spectateurs et les équipes en compétition.

Tous les spectateurs d'une école impliquée durant le championnat régional sont sous la responsabilité des représentants présents de

cette même école lors de l'événement.

Nous voulons qu'un encadrement soit effectué afin d'éviter tout événement regrettable dans les estrades du gymnase et sur le terrain.

Tout spectateur faisant obstacle au bon déroulement de l'événement et au respect de l'éthique sportive du RSEQ Montréal sera automatiquement expulsé du site.

## RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Seront appliqués, par ordre de prépondérance, la réglementation spécifique de mini basketball du RSEQ Montréal, la réglementation générale du RSEQ Montréal, les règlements de la Fédération de Basketball du Québec et les règlements FIBA.

N.B. Les règlements spécifiques et généraux s'additionnent lorsqu'ils ne sont pas conflictuels.

## CATÉGORIES D'ÂGE

Catégorie	Années de naissance
Moustique	1 <sup>er</sup> octobre 2011 au 30 septembre 2014

## CATÉGORIES ET DIVISIONS

- Récréatif féminin
- Récréatif masculin
- Récréatif mixte
- Participatif féminin
- Participatif masculin

- Participatif mixte
- Compétitif féminin
- Compétitif masculin

## PROCÉDURE D'INSCRIPTION

L'inscription au championnat régional de mini basketball se fait en ligne via notre plateforme d'inscription S1.

Vous pouvez utiliser le guide « Guide pour le responsable des sports » disponible sur notre site internet [montreal.rseq.ca](http://montreal.rseq.ca) – menu Secteur primaire, dans l'onglet Documents généraux.

## DATES D'INSCRIPTION

### 27 janvier

Date limite d'inscription des équipes au championnat régional

### 11 février

Date limite d'inscription des joueurs et entraîneurs

## VESTIAIRES

Nous demandons que les élèves se présentent au site de compétition en tenue sportive pour prendre part aux matchs.

Des vestiaires seront tout de même disponibles pour vos élèves.

Ces derniers doivent être avisés de ne pas apporter d'objets de valeur, de limiter au minimum leurs effets personnels et de ne rien laisser à l'intérieur des vestiaires.

L'école secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry et le RSEQ Montréal



# SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

ne sont pas responsables des objets perdus ou volés lors de l'événement.

## CANTINE

Pas de cantine sur place. Un espace sera disponible pour manger.

## PROPRETÉ DU SITE

Il est de la responsabilité de tous de veiller à la propreté des lieux. Aucun laisser-aller ne sera toléré.

En conséquence, nous devons unir nos efforts et collaborer au maintien de la propreté des lieux.

- Vous devez vous assurer de bien ramasser les déchets de votre école.
- Vos élèves doivent être avisés de l'importance de maintenir le site propre en tout temps.

## MÉDICAL

Les entraîneurs /accompagnateurs sont responsables de la sécurité des athlètes et de leur prodiguer les premiers soins au besoin.

Le RSEQ Montréal fournira de la glace sur demande.

## RESPECT DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE

Le RSEQ Montréal fait la promotion de l'éthique sportive dans tous ses programmes sportifs.

Les spectateurs et les athlètes doivent donc se conformer à la

charte des 3R de l'éthique sportive :



- Respect de soi-même
- Respect des autres
- Responsabilité de nos actions

Les entraîneurs doivent montrer l'exemple et encadrer leurs athlètes afin que l'esprit de saine compétition persiste.

## REMISE DE MÉDAILLES

### Après-match

Directement après le match et la poignée de main, les équipes devront se placer sur une ligne déterminée par le représentant du RSEQ Montréal et devront y rester jusqu'à la prise des photos officielles à la fin de la cérémonie.

### Finale de bronze

Les médailles de bronze seront remises aux récipiendaires. L'équipe finaliste devra rester alignée jusqu'à la fin de la cérémonie.

### Finale d'or

Les médailles d'argent seront remises en premier lieu et les médailles d'or par la suite.

Tous les athlètes devront rester en ligne et garder leur médaille autour du cou jusqu'à la fin de la cérémonie.

Les athlètes acceptent avec dignité la médaille que nous allons leur

remettre et doivent faire preuve d'éthique sportive en tout temps.

Une fois la remise effectuée, les entraîneurs pourront rassembler leur équipe pour effectuer un bilan de la rencontre, et ce, à l'extérieur du terrain pour ne pas nuire au déroulement de la journée.

## INFORMATIONS

Pour de plus amples informations concernant le championnat régional, veuillez communiquer avec :

### Mathieu Provencher

Coordonnateur des programmes  
mprovencher@montreal.rseq.ca  
514 645-6923, poste 8

## REMERCIEMENTS

Cet événement est réalisé avec la collaboration de :

L'École secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry

